DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives de Mars 1967

Candidature Jean BROCARD

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Ve République

1 — L'œuvre accomplie depuis 1958 par la Ve République et par son Président le **Général de Gaulle** est immense : le redressement spectaculaire de notre pays a forcé l'admiration de très nombreuses nations et lui a attiré respect et amitié.

— A des pouvoirs publics sans consistance, incarnés dans les gouvernements sans cohésion et sans durée (24 gouvernements en 12 ans de IVe République) ont été substituées des **institutions stables** qui assurent la continuité nécessaire à l'action = **une majorité,** acceptant les objectifs fondamentaux de la Ve République, a permis d'agir avec le maximum **d'efficacité ;** il ne s'agit plus à notre époque de se contenter de promesses démagogiques, le secret du succès est **l'efficacité.**

— Le redressement économique et financier a mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation,

— assuré à la France **une monnaie forte** — équilibré notre commerce extérieur — créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès social — rendu possible la mise en place du Marché Commun, en particulier celle du Marché Commun agricole.

— Le progrès technique et social conduit à l'expansion, qui exige la modernisation de notre industrie et la rénovation de notre agriculture : les mesures déjà prises sont une garantie de ce progrès.

— Dans cette mutation d'ensemble, la transformation progressive du régime économique et social doit assurer aux plus modestes un niveau de vie satisfaisant ; à ce titre, il faut ajouter d'une part la promotion des femmes complétant l'égalité civile et politique que dès la libération leur a déjà donnée le gouvernement du **Général de Gaulle,** d'autre part, la protection des faibles et la sécurité pour les personnes âgées, assurant à ces dernières une vieillesse paisible ; enfin il y a lieu de poursuivre sans relâche les tâches de formation technique et professionnelle des jeunes, car c'est de la jeunesse, de son ardeur, de ses capacités que dépend avant tout la transformation sociale de la France.

— **La paix,** que l'indépendance nationale permet de sauvegarder est la condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité. Après 25 années d'une guerre incessante, notre pays est en paix : fidèle à ses amitiés traditionnelles, il n'en veut pas moins nouer des relations étroites et cordiales avec tous les pays notamment ceux de l'Est : là encore un très grand pas a été fait et la **PAIX** est ainsi préservée.

Grâce à cette paix, les négociations fructueuses se poursuivent pour petit à petit surmonter toutes les difficultés, inévitables d'ailleurs, qui se dressent face à la grande œuvre de création d'une Europe unie : là encore la Ve République se montre coopérante.

2 — La circonscription d'ANNECY - SAINT-JULIEN participe activement à ce grand bond en avant : notre région en pleine expansion mérite de retenir l'attention et la sollicitude des pouvoirs publics. Tous les problèmes du logement, de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), de la jeunesse et de la culture, du réseau routier, de l'équipement urbain et rural sont connus du candidat et de son suppléant et leurs efforts conjugués à ceux des autorités municipales et départementales permettront la réalisation dans de bonnes conditions de l'équipement nécessaire.

3 — Face à une opposition divisée, sans programme constructif ni homogène, qui comprend le Parti Communiste, lè P. S. U., la Fédération de la Gauche et le Centre Démocrate M. R. P. (ce dernier représenté à Annecy par le député sortant), les élections de mars 1967 doivent confirmer la majorité, suite logique de l'élection présidentielle et même l'élargir afin que ce soit l'expression d'une volonté de progrès.

Les deux parlementaires : M° Pianta, Député-Maire de Thonon-les-Bains et et M. Arthur Lavy, Sénateur, Président du Conseil Général, qui avaient, à cette époque, pris position pour le Général de Gaulle, nous apportent leur soutien.

Pour une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie, le choix ne peut se porter que sur le candidat unique V° République.

Le Candidat



Jean BROCARD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Docteur en droit
Contrôleur de l'Administration de l'Aéronautique

Le Suppléant



Louis DAGAND

Conseiller Municipal de Rumilly
Entrepreneur de travaux publics

"TYPO-OFFSET GARDET ANNECY"